

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 150 (2005)
Heft: 1

Artikel: La "Bundeswehr" se réorganise
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346444>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La logistique dans une seule main

La nouvelle Base logistique de l'armée, dans laquelle sont concentrées toutes les prestations logistiques du domaine de la Défense, fonctionne depuis le 1er janvier 2004. Grâce à cette innovation, un grand nombre de tâches sont effectuées de manière plus simple et plus avantageuse. La constitution de la Base logistique de l'armée représente la réforme la plus importante jamais menée par l'armée suisse dans le domaine de la logistique.

L'ancien Office fédéral des exploitations des Forces terrestres, la Pharmacie de l'armée, le Groupe de la logistique et des parties des services centraux de l'Etat-major général ont été regroupés en un centre de compétences logistiques. En outre, tous les bataillons du domaine de la logistique (log, log mob, hôp, hôp mob, log san et circ + trsp) ont été réunis au sein de la brigade logistique et subordonnés à la Base logistique de l'armée.

Le nouveau règlement *Logistique XXI* est aussi entré en vigueur à la même date. Les modifications les plus importantes pour les bénéficiaires de prestations sont le passage du principe «Aller chercher» au principe «Apporter» en fonction des besoins. Concrètement, cela veut dire que le responsable tactique détermine où et quand il désire assumer une prestation logistique donnée. Le dialogue logistique constitue également un élément important dans la consultation, la définition et la coordination des prestations logistiques. Il est effectué par la troupe, avec des représentants de la Base logistique de l'armée, lors du rapport de soutien, et permet de concentrer plusieurs processus liés aux commandes faites par la troupe. L'établissement d'une planification centrale de la subsistance et des commandes de vivres de l'armée permet de faciliter le travail des quartier-maîtres et des fourriers.

De plus amples détails ainsi que les éventuelles innovations ultérieures sur le site : www.logistikbasis.ch

La « Bundeswehr » se réorganise

L'Allemagne a mis en chantier une profonde réforme de la *Bundeswehr* avec constitution de trois catégories de forces: les *troupes d'intervention* (environ 35000 hommes), capables au besoin de faire une véritable guerre, les *troupes de stabilisation* (70000 hommes), qui assumeront les missions découlant des actions de l'OTAN et de l'Union européenne en Afghanistan ou dans les Balkans, les forces de soutien, soit 137000 militaires affectés à la logistique, à la maintenance, la formation et les missions sanitaires. Les effectifs tomberont à 250000 hommes contre 285000 actuellement et 670000 au moment de la guerre froide et de la réunification. Cette réduction posera le problème de la conscription. Sur une classe d'âge annuelle de 415000 jeunes, la *Bundeswehr* n'aura besoin que de 80000 recrues. (*Armée et Défense. Réserve et Nation*, juillet-août-septembre 2004)